

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail que les deux Chambres de commerce ont accompli en faisant prendre conscience aux secteurs privés de nos deux pays de leurs capacités respectives. Rien ne vaut le réseau de contacts et l'échange de connaissances que vous avez encouragés.

Il importe peu d'avoir pleinement conscience des grandes possibilités de coopération qui existent entre nous si nos politiques économiques respectives négligent les intérêts de l'autre.

Nous comprenons et respectons tout à fait votre politique d'industrialisation et nous ne ménagons aucun effort pour nous y adapter. A cet égard, nous reconnaissons que beaucoup de sociétés canadiennes opérant au Brésil doivent axer davantage leurs activités sur une participation accrue au développement de l'économie brésilienne par la coopération technique, industrielle et financière avec des sociétés locales.

Afin de financer de tels projets, la Société pour l'expansion des exportations du Canada acceptera, comme elle l'a toujours fait, de fournir des garanties à court et à moyen terme ainsi que des crédits à longue échéance et des garanties pour l'investissement à l'étranger. Dans le cas du Brésil, elle a déjà engagé 183 millions de dollars.

Nous ne nous attendons pas que les avantages de notre coopération soient unilatéraux. Le marché canadien demeure l'un des plus ouverts au monde et, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales, nous sommes prêts à accepter une libéralisation accrue des échanges. De plus, notre Système généralisé de préférences prévoit des tarifs spéciaux pour une vaste gamme de vos produits.